

Action 5 : Plan de secours spécialisés autour du schéma TMD (itinéraires et stationnement) et Exercices de gestion de crise

Contexte : Le risque zéro n'existe pas pour le TMD mais il faut pouvoir limiter au maximum les conséquences (humaine, environnementale et économique) en cas d'accident.

La concertation sur l'élaboration d'un schéma du TMD pourrait associer :

- les SDIS, notamment pour intégrer les équipements nécessaires (bornes d'appel, aires de refuge, bornes d'incendie sur les aires de stationnement, etc.) et déterminer les modalités d'intervention en cas d'urgence ou de crise ;
- le réseau TRANSAID, qui est un protocole d'aide aux services de secours en cas d'accident de transport impliquant des matières dangereuses. C'est une démarche volontaire de l'industrie chimique, très présente dans la région Nord/Pas-de-Calais.

Les enjeux sont à la fois de prévenir ou d'intervenir en cas d'accidents mais également, d'augmenter la sécurité/sûreté du territoire (risque d'attentats par exemple) en mettant en place les moyens d'une :

- réactivité des services de secours ;
- traçabilité des itinéraires et lieux de stationnement autorisés.

La carte du risque proposée au chapitre précédent pourra être utilisée pour localiser les secteurs à risques TMD fort pour :

- identifier les secteurs pouvant faire l'objet d'exercices de gestion de crise ;
- organiser de la meilleure façon les services de secours spécialisée dans les accidents TMD (implantation du matériel de façon à optimiser les temps d'intervention sur site).

La carte ci-après localise les principaux secteurs à risque TMD sur la région Nord-Pas-de-Calais et sur lesquels pourraient être organisés des exercices de gestion de crises. Ces exercices viendraient compléter ceux prévus par les Préfectures autour des ouvrages d'infrastructures de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses soumis à étude de dangers.

Cette action autour des plans de secours et des exercices de gestion de crise pourrait être complétée aussi par actions de formation auprès des personnes qui sont potentiellement soumises au risque et à la gestion de crise en cas d'incident (au-delà des formations déjà obligatoire pour les chauffeurs spécialisés dans le TMD). Cela permettrait de former ainsi toute la chaîne logistique sur ces problématiques (intégrer ce point dans les formations du « Campus Euralogistic⁶ » par exemple). Le but n'est pas de se substituer au SDIS mais d'avoir un premier maillon solide qui connaît les directives de base à appliquer en cas d'incident ou d'accident TMD.

6 <http://www.campus-euralogistic.fr/formations.html>